

## **CHSCT-S du 25 septembre 2012 : un CHS orienté budget et DUERP**

La séance a débuté par une introduction de Mr Bellanger insistant sur l'importance du mois de septembre en tant que début de la dernière ligne droite pour les actions du CHSCT-S. Il a ensuite donné la parole aux organisations syndicales qui ont commencé par lire une motion intersyndicale, motivée par l'édition d'une note de la Direction Générale donnant des directives précises sur la mise à jour des Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels.

**Nous serons attentifs à la mise en œuvre de cette note, et en particulier la diffusion à tous les agents d'un questionnaire destiné à recenser exhaustivement les risques professionnels. Nous attendons également avec impatience la formation au DUERP prévue dans cette note.**

La traditionnelle approbation du PV de la séance précédente a suscité quelques questions du Docteur Autran que nous avons la joie de compter parmi nous, ses obligations et son emploi du temps l'ayant empêchée de participer aux précédentes instances. Elle a en particulier soulevé la question des visites médicales « suspendues » à Rennes et Tours en 2011-2012 que les agents ont vécu comme un abandon de l'action sociale dû à leur sortie de la direction départementale – et leur entrée dans la DiSI. Mr Bellanger réaffirme que le problème a été résolu.

Le Dr Autran intervient également lors du suivi des actions puisque son avis était attendu sur la question de la fréquence des visites médicales des agents de l'ADO de Nantes.

Elle préconise, pour des raisons d'harmonisation, que la fréquence devienne quinquennale et non annuelle, ce que la direction acte. Elle indique également la nécessité de créer des fiches de risques par métier et par site pour les métiers qui nécessitent des visites annuelles.

**Nous ne pouvons que déplorer la baisse de la fréquence des visites médicales, étant entendu que nous réclamons un suivi médical plus soutenu pour tous les agents.**

Mr Bellanger a profité de la question des formations post-permis et grand rouleur pour annoncer le renouvellement de 5 ou 6 véhicules en plus des 4 déjà prévus dans la Dotation Globale de Fonctionnement.

Lors de l'étude des registres Hygiène et Sécurité, nous avons appris qu'un problème de descellement de barres métalliques sur le bâtiment de Tours allait repousser le traitement par le CHSCT de la DDFiP de la question des baies vitrées du restaurant administratif. De même, nous ne pouvons qu'attendre la réponse de ce CHSCT pour ce qui concerne la sortie de secours non équipée de barre anti-panique. La situation de l'ESI de Tours, hébergé – comme celui de Nantes Lotz-Cossé – dans un bâtiment de la DDFiP ne facilite pas le traitement de ces questions.

Par ailleurs, nous avons appris que les travaux de climatisation du local du gardien de Rennes ne pourraient vraisemblablement pas être effectués cette année pour des raisons de démarches longues et fastidieuses pour

obtenir l'autorisation de travaux. Des négociations en cours auprès du propriétaire du bâtiment obligent également la Direction à ne pas bousculer les choses.

**Nous espérons que les saisons à venir seront plus propices à une température supportable pour le gardien et nous insisterons pour que la climatisation soit en place avant les premières chaleurs de 2013.**

Compte tenu du solde du budget et de ces dépenses prévues qui ne pourront être engagées cette année, le Comité donne son aval pour engager les travaux d'isolation phonique à Nantes Marsauderies et à Angers, les signalisations au sols, l'achat de PTI (Protection Travailleur Isolé, autrement appelé « Homme mort ») et autres dépenses de ce type.

Vient enfin la question du DUERP. La Direction faisant part de son impossibilité à traiter le risque psycho-social relevé pour les délégués syndicaux, risque concernant les

remarques qu'ils peuvent subir, et étant reconnu que la question est maintenant ancienne, il est accepté de retirer cette ligne du DUERP. En revanche, nous insistons sur la réalité du RPS encouru par l'Assistant de Prévention et recommandons de reporter à la révision 2013 du DUERP l'étude de certains risques en cours de résorption (risques concernant l'ADO à Nantes et équipe CHORUS à Rennes).

**En l'état, et sous l'éclairage de la motion présentée en début de séance, l'ensemble des Organisations Syndicales émet un avis favorable à ce DUERP.**

En félicitant les membres du CHSCT-S pour leur travail, le président clôt la séance.